



Avis avant saisie facture hopital

Par **annebottin**, le **09/03/2019 à 18:48**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
J'ai reçu ce 09/03/2019 un avis avant saisie par l'étude d'huissier de Justice
Avant cela en Janvier 2019 et suite à la facture reçue par la trésorerie de l'hôpital
J'ai effectué les démarches demandées auprès de l'hôpital et de ma mutuelle afin que cette somme soit prise en charge (je suis également assuré social)
Pourriez vous m'indiquer la procédure à suivre
MERCI marque de politesse[smile4]

Par **amajuris**, le **09/03/2019 à 19:38**

bonjour,
vous devez vous renseigner auprès de votre CPAM et de votre mutuelle, pourquoi cette facture n'est pas encore réglée.
s'agit-il d'un hôpital public ?
salutations

Par **annebottin**, le **09/03/2019 à 20:23**

Bonsoir
Désolé je suis stressé par la situation
il s'agit d'un hôpital public de Paris l'Hôpital Trousseau
j'ai même regardé sur le site la chirurgienne est conventionnée secteur 1 et ma mutuelle dans mon contrat prend en charge les hospitalisations (les actes sont chirurgies et forfait journalier)
j'ai déposé le dossier demandé par le service facturation de l'Hôpital en Janvier 2019 y compris mon attestation de Mutuelle et le premier avis de paiement que j'avais reçu donc je ne comprend pas
Merci d'avance